

6-6052

MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE
ADMINISTRATION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT
ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE

DOSSIER PEDAGOGIQUE

UNITE D'ENSEIGNEMENT :

Découverte des thés de Chine

CODE DE L'U.E.: 411423011E1	CODE DU DOMAINE DE FORMATION: 401
-----------------------------	-----------------------------------

La présente demande émane du réseau:

<input checked="" type="checkbox"/> organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles	<input type="checkbox"/> Libre subventionné confessionnel
<input type="checkbox"/> Officiel subventionné	<input type="checkbox"/> Libre subventionné non confessionnel

Identité du responsable du réseau (1) DGA,

Date et signature (1) :

le 11/04/2022.

Catherine GUISSSET
Directrice générale

1. Finalités de l'Unité d'enseignement : reprises en annexe n° 1 (1 page)

2. Capacités préalables requises : reprises en annexe n°2 (1 page)

3. Niveau et classement de l'unité d'enseignement :

Enseignement secondaire de	<input checked="" type="radio"/> du niveau inférieur	<input type="radio"/> du niveau supérieur
	<input checked="" type="radio"/> transition	<input type="radio"/> qualification

4. Acquis d'apprentissage : repris en annexe n° 3 (1 page)

5. Programme du ou des cours : repris en annexe n°4 (1 page)

6. Constitution des groupes ou regroupement : repris en annexe n° 5 (1 page)

7. Chargé(s) de cours : repris en annexe n° 6 (1 page)

8. Horaire minimum de l'unité d'enseignement :

Dénomination du (des) cours (1)	Classement du (des) cours	Code U	Nombre de périodes	Code fonction
Technologie	CT	B	16	
Laboratoire	CT	S	20	
Part d'autonomie		P	4	
Total des périodes			40	

9. Tableau de concordance (à approuver par le Conseil général)

Repris en annexe n° 7 (1 page)

10. Réserve au Service de l'inspection de l'enseignement de promotion sociale:

a) Observation(s) de l'(des) Inspecteur(s) concerné(s) relative(s) au dossier pédagogique [annexe(s) éventuelle(s)] :

b) Avis de l'Inspecteur coordonnateur relative au dossier pédagogique :

ACCORD PROVISOIRE (4) - PAS D'ACCORD (4)

En cas de décision négative, motivation de cette dernière :

Date : ... 19... / ... / ... Signature :

Instructions

(1) A compléter

(2) Réserve à l'administration

(3) Il s'agit du code du domaine de formation au sens de l'A.G.C.F. du 8 septembre 1997 déterminant les domaines de formation dans l'enseignement de promotion sociale : ce code est proposé par le réseau et avalisé par l'inspection.

(4) Biffer la mention inutile ou cocher la mention utile

(5) Voir annexe 27 - tableau des codes « U »

U.E. : Découverte des thés de Chine

1. Finalités de l'Unité d'enseignement

1.1. Finalités générales

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette unité de formation doit :

- concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire ;
- répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et, d'une manière générale, des milieux socio-économiques et culturels.

1.2. Finalités particulières

Cette unité d'enseignement vise à permettre à l'étudiant de :

- acquérir des compétences techniques et pratiques pour préparer et servir « à l'occidentale » un thé de Chine en fonction de sa couleur ;
- utiliser correctement un gaiwan (bol chinois destiné à la préparation et dégustation à thé) ;
- acquérir des compétences techniques et pratiques pour préparer et servir un thé de Chine en utilisant la méthode Gong Fu Cha ;
- mener à terme une dégustation et de compléter une fiche explicitant les saveurs, notes aromatiques et texture des thés de Chine ;
- développer des compétences de communication, d'observation et de réflexion technique.

le 23/02/2022

U.E. : Découverte des thés de Chine

2. Capacités préalables requises

2.1. Capacités

En français,

- lire et comprendre un message simple, lié à la vie quotidienne, plus précisément :
 - lire couramment, avec une prononciation correcte et en respectant les pauses de sens correspondant à la ponctuation ;
 - répondre à des questions de compréhension pour, par exemple, retrouver des informations explicites ;
 - consulter des ouvrages de références familiers, tels que dictionnaires, annuaires, tables de matières ;
- s'exprimer oralement et par écrit :
 - produire des énoncés variés (informatifs, narratifs, injonctifs, expressifs), au message simple mais clair ;

A l'oral, le débit sera fluide et la prononciation correcte.

L'écrit respectera les règles fondamentales d'orthographe, la ponctuation, les majuscules et l'écriture sera lisible.

En mathématiques,

- savoir calculer :
 - maîtriser le système de numération de base 10 ;
 - opérer sur les nombres naturels et les décimaux positifs limités (addition, soustraction, multiplication, division) ;
 - connaître les produits de deux nombres naturels inférieurs à 10 ;
 - prendre une fraction d'un nombre ;
 - calculer un pourcentage d'un nombre ;
- savoir structurer l'espace et ses composants :
 - reconnaître et différencier les solides et les figures planes classiques ;
- savoir mesurer :
 - pratiquer les conversions de mesures de longueur, d'aire, de volume, de capacité, de masse, de durée, de monnaie et d'angle (cas simples).

2.2. Titre pouvant en tenir lieu

CEB

U.E. : Découverte des thés de Chine

4. Acquis d'apprentissage

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant devra prouver qu'il est capable de :

en respectant les règles d'hygiène et de sécurité, de manière autonome, en organisant et en maintenant en état sanitaire son poste de travail à chaque étape de préparation, de service, de dégustation

- exécuter les tâches conduisant à la préparation et au service des thés de Chine en fonction de la couleur de ceux-ci,
 - à la manière « occidentale »,
 - en utilisant un gaiwan,
 - en appliquant la méthode gong fu cha ;
- déguster un thé et de compléter une fiche d'identification et de dégustation du thé prédéfinie se basant sur les critères des saveurs, notes aromatiques et textures.

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants :

- la précision des gestes lors de la réalisation des tâches;
- la pertinence de l'analyse (dégustation/identification) ;
- le respect des consignes d'hygiène et de sécurité;
- le bon usage du vocabulaire professionnel usuel.

U.E. : Découverte des thés de Chine

5. Programme

L'étudiant sera capable de :

pour toutes les activités d'enseignement de cette unité d'enseignement :

- appliquer les règles de bonnes pratiques en usage en sommellerie des thés et de se conformer aux normes d'hygiène et de sécurité qui lui ont été notifiées;
- s'informer à partir de documents mis à sa disposition ou qui sont le fruit d'une recherche personnelle ;

en technologie

- décrire les modes de culture des théiers et de productions spécifiques aux grandes régions de Chine (Fujian, Zhejiang, Yunnan, Anhui, Guangdong, Sichun...);
- restituer les étapes du traitement des feuilles récoltées en fonction de la filière manufacturière à laquelle on les destine ;
- caractériser les différentes appellations des thés chinois ainsi que les six couleurs en usage en Chine ;
- expliquer les particularités de l'infusion de chacune des six couleurs ;
- décrire la méthode de préparation et du service des thés nommée gong fu cha ;
- restituer les conseils de manipulation du gaiwan
- utiliser le vocabulaire technique et définir les principaux termes en usage.

en pratique professionnelle

- sélectionner les ustensiles adéquats en fonction de la préparation et du service du thé demandés
- préparer et servir un thé chinois à « l'occidentale » en fonction de sa couleur (respecter température de l'eau, grammes de thé à prévoir en fonction du volume d'eau, temps d'infusion) ;
- préparer et servir un thé en respectant la méthode gong fu cha en utilisant une théière de type Yi Xing, un gaiwan sur un bateau à thé (cha bu) ;
- établir un examen visuel, olfactif et gustatif de la liqueur et caractériser le thé déguster ;
- compléter une fiche de dégustation prédéfinie selon la méthode SNT (saveurs, notes aromatiques, texture).

Annexe 5
le 23/02/2022

U.E. : Découverte des thés de Chine

6. Constitution des groupes ou regroupement

Aucune recommandation particulière.

Annexe 6

le 23/02/2023

U.E. : Découverte des thés de Chine

7. Chargé(s) de cours

Le chargé de cours sera un enseignant ou un expert.

L'expert devra justifier de compétences particulières issues d'une expérience professionnelle actualisée en relation avec le programme du présent dossier pédagogique.

Annexe 7
le 23/02/2022

U.E. - Découverte des thés de Chine

TABLEAU DE CONCORDANCE RELATIF A L'UNITE D'ENSEIGNEMENT

Date de dépôt : Date d'application :

Date d'approbation : Date limite de certification :

Découverte des thés de Chine

Code régime 1 provisoire	Code domaine de formation et/ou études supérieures	Intitulé régime 1 provisoire	Code régime 1 définitif / provisoire	Code domaine de formation et/ou études supérieures	Intitulé régime 1 définitif / provisoire
411423VME1	401	Découverte des thés de Chine	Néant	Néant	Néant